

Lou Fenestrou

Juillet 2016

Bulletin municipal de la commune
de Prendeignes



- 2 L'édito du Maire
- 3 CCAS
- 4 Reduisons nos déchets
- 6 La commune vous informe
- 11 Les travaux d'investissement
- 12 Regards de memoire
- 15 Vie de la Commune
- 16 Informations
- 18 L'écho des associations
- 21 Autour de nous
- 22 Segal,arts 2016
- 23 Mots croisés

De nombreuses personnes (élus, habitants de la commune) ont contribué à l'écriture et à la conception de nouveau numéro ainsi que les présidents ou représentants des associations.

J'ai le plaisir de vous présenter ce nouveau Fenestrou, au nom de toute l'équipe qui y a travaillé, qui résume les événements marquants de notre vie communale depuis notre dernier numéro.

Vous y retrouverez vos rubriques habituelles qui vous informent de la situation financière de la commune, des travaux et projets communaux et quelques nouveautés comme ce retour en arrière sur notre commune au début des années 1900.

Je profite de cet éditto pour remercier toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour le bien commun de notre village. Ici un ou des arbres coupés, là le fleurissement des hameaux et du bourg, ailleurs de l'herbe tondue, des petits travaux dans nos bâtiments publics, la participation aux journées citoyennes ... toutes ces actions dont vous êtes les acteurs doivent être saluées. Votre engagement permet à notre village d'être un lieu où il y fait bon vivre.

Dès à présent, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches d'excellents moments de détente en lisant ce bulletin ainsi qu'un bon été agrémenté de toutes les propositions de nos associations prendeignoises.

Hello and welcome



to our English-speaking readers. We are pleased to bring you this latest edition of the annual Prendeignes magazine, Lou Fenestrou. The editorial team has put together an account of some of the principal activities of the commune during the year 2015 - we hope you enjoy reading it. As always, further information can be found on the Prendeignes website, together with details of forthcoming events.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Il y avait de la joie, des sourires, une belle ambiance entre tous les participants, jeunes et moins jeunes dans la salle d'animation de Prendeignes le dimanche 29 novembre.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), fidèle aux actions conduites les années passées, avait donné rendez-vous aux habitants pour une nouvelle rencontre intergénérationnelle autour du partage et de la transmission de savoirs et savoir-faire. Plusieurs ateliers étaient proposés et chacun a pu s'essayer à la fabrication de gaufres au feu de bois ou de galettes, à la fabrication de boîtes cadeaux, de couronnes de Noël ou de pommes d'ambre mais aussi à la réalisation de « bredeles ».

Les bredeles sont des petits gâteaux alsaciens style sablés préparés dès le début du mois de décembre et sont offerts à l'occasion des fêtes de fin d'années.

Ces friandises collectives ont été offertes, cette année, aux personnes âgées de la commune, à l'intérieur des boîtes cadeaux, signes d'un témoignage des habitants à leur rencontre.

Le secours populaire, représenté par Monsieur Labro, habitant de la commune, était également présent permettant de découvrir, notamment, un séjour proposé par cette association.

Les réalisations culinaires ont permis de terminer l'après-midi autour d'un goûter régaland l'ensemble des acteurs qui ont contribué au succès de cette nouvelle rencontre.

Cette belle réussite en appellera sûrement d'autres, les idées fusaiient pour de nouvelles rencontres prouvant une fois encore la volonté de tous à accepter de partager, dans la convivialité et la complicité, savoirs et savoir-faire. N'hésitez pas de nous faire part de vos idées.

Merci à toutes celles et tous ceux, membres du CCAS et habitants d'avoir contribué à cette sympathique rencontre où se sont mêlées plusieurs générations contribuant ainsi à la volonté de maintenir l'identité et le lien social de proximité sur le village.



REDUISONS NOS DECHETS

LE COMPOSTAGE

Composter c'est réduire la facture pour le contribuable et agir pour l'environnement.

Rappelons en effet que tout ce qui n'est pas composté est transporté au Centre d'Enfouissement Technique de Montech. Et cela a un coût pour la collectivité : 130 euros la tonne.

Si aujourd'hui le tri est devenu, pour beaucoup d'entre nous, un geste quotidien à la maison, le compostage n'est pas encore rentré dans les mœurs. Pourtant, près de 30% des déchets organiques qui finissent dans la poubelle dédiée aux ordures ménagères sont biodégradables et pourraient être valorisées.

Pour développer cette pratique, simple et facile à mettre œuvre, le SYDED encourage depuis plusieurs années les particuliers à s'équiper d'un composteur individuel.

Une nouvelle opération vient d'être lancée, « 1 jardin, 1 composteur ! » avec le concours du SYDED.



Opération «1 jardin 1 composteur » !

Le compostage: un moyen simple pour réduire ses déchets !

Jusqu'à 50 kg /habitant, c'est la quantité de déchets organiques que nous pouvons composter chaque année. En plus de réduire vos déchets le, le compostage permet d'obtenir un engrais naturel et de qualité pour le jardin. C'est donc une alternative saine aux fertilisants chimiques qui polluent l'eau et le sol.

Si vous disposez d'un jardin, il est possible d'installer un composteur. Vous pourrez alors y déposer vos déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café, etc.) auxquels vous ajouterez à part égale des déchets du jardin (petits branchages, feuille mortes, etc.). En équilibrant les apports, vous favoriserez le bon fonctionnement du composteur.

Vous souhaitez vous lancer dans le compostage, vous pourrez acheter un kit pour 20 euros auprès des déchèteries de BAGNAC SUR CELE ou FIGEAC.

Bon de commande kit compostage individuel

Conditions d'acquisition : un seul kit par foyer, résider dans le Lot ou sur les communes aveyronnaises suivantes : Asprières, Capdenac-Gare, Causse-et-Diège, Salvagnac-Cajarc et Sonnac.

Mode de paiement : uniquement par chèque

Le kit compostage individuel est composé d'un **composteur de 320 l** (à monter soi-même), d'un **seau de 10 l** et d'un **guide du compostage domestique**, le tout accompagné de **deux poubelles de 50 l** pour le tri des emballages recyclables.

NOM, Prénom : Commune :

Livraison sur la déchetterie de :

Délai de livraison : environ 4 semaines (votre chèque ne sera encaissé qu'à partir du jour de livraison)

Pour être informé(e) de la livraison, indiquez impérativement votre **numéro de téléphone** :

Envoyer un **chèque de 20 € à l'ordre du Trésor public** accompagné de ce coupon, sous enveloppe timbrée, au **SYDED du Lot, les Matalines 46150 CATUS**.

A, le / / Signature :



Photo non contractuelle



LE COMPOSTAGE

Jetons moins en compostant

Les déchets organiques en tas ou dans un composteur

Si vous disposez d'un jardin

Cuisine	Jardin	Et aussi
<p>épluchures de fruits et légumes coquilles d'œufs coquilles de noix céréales salade pâtes légumes cuits</p>	<p>tontes de gazon, fleurs fanées copeaux de bois feuilles branches</p>	<p>filtres et marc de café, sachets de thé mouchoirs en papier et essuie-tout morceaux de carton</p>
Tolérés <i>en quantité limitée</i>		
<p>agrumes morceaux de pain cendres refroidies</p>		

Le saviez-vous ?
Le compostage permet de réduire de **50 kg** par an et par personne la quantité de déchets jetés dans la poubelle d'ordures ménagères !

viandes
poissons

UN COMPOSTEUR À LA SALLE D'ANIMATION

Fin juin 2016, le représentant du syded, F. Toper installe, à la demande de la municipalité, un composteur de collectivité pour la salle d'animation, près des containers. Il donne aussi toutes les infos nécessaires au bon fonctionnement de ce composteur. Les bénévoles du comité des fêtes et du Pilou et autres utilisateurs de la salle sont conviés à ce moment citoyen.

Le compost peut aussi se faire **en tas**, sans l'utilisation d'un composteur.

Il est possible d'acquérir un composteur auprès du SYDED du Lot.
Renseignements : 05 65 21 54 30

TEXTILES USAGÉS : NE LES JETEZ PLUS À LA POUBELLE

Autre dispositif de collecte sélective, les conteneurs TLC (tissus-linges-chaussures) permettent de réduire le tonnage de déchets ménagers et le coût de leur traitement pour la collectivité. Sur FIGEAC le dispositif compte aujourd'hui 8 conteneurs : à la déchetterie, rue Cantemerle, sur le parking d'Intermarché, sur le site d'Emmaüs, parking Jean

Jaurès et boulevard Colonel Teulié et prochainement parking Carrefour Market. Les textiles collectés sont valorisés à 90% et trouvent une seconde vie : les pièces les moins usagées sont réexpédiées vers des filières solidaires, le reste est recyclé en chiffon d'essuyage ou sert de matière première à la fabrication d'isolant.

LA COMMUNE VOUS INFORME

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2015

Section d'investissement : RECETTES

10222-00	FCTVA sur travaux	7 336.31
1068-00	Affectation du résultat 2014	92 503.69
165-00	Dépôts et cautionnements reçus	946.97

Enfouissement des réseaux

1313-118	Subvention Région	14 767.00
13241-130	Participation Linac Pont de Gabanelle	1 000.00
040	Opérations d'ordre	
28031	Amortissement Frais d'étude	1 435.20
28041582	Amortissement enfouissement	5 612.00
281532	Amortissement réseaux + station	5 899.00
1328-109	Salle d'Animation (CDF+Pilou)	612.00

Recettes patrimoniales

Travaux Gabanelle	4 536.00
-------------------	----------

Total des recettes d'investissement 134 648.17 €

Section d'investissement : DEPENSES

Opérations financières 6 143.90

Remboursement du capital des emprunts		
1641	Annuité Emprunt	5 398.56
	Dépôts et cautionnements	665.34
	DETR non transférable	80.00

Dépenses patrimoniales

	Travaux Gabanelle	4 536.00
58	Voirie	6 023.81
109	Equipeement Salle d'Animation	1 713.60
110	Rénovation Salle d'Animation	917.70
115	Matériel et informatique	1 190.00
116	Autres constructions	1 898.27
117	Outillage	734.00
128	Panneaux	37.18
139	Amortissement Subventions	3 195.00

Total des dépenses d'investissement 26 389.46 €

LA COMMUNE VOUS INFORME

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 Section de Fonctionnement – RECETTES

<u>Chapitres</u>	<i>Intitulé des Recettes</i>	Réalisé 2014	Prévisions 2015	Réalisé 2015
Chap. 70	Produit des services et des ventes			
70311	Concession cimetièrè	0,00	0,00	228,00
70323	Redevance pour occupation du domaine public	780,00	400,00	786,00
706811	Redevance assainissement part variable	1 944,00	2 000,00	2 049,30
7068121	Redevance Adour Garonne modernisation des rãseaux	276,00	280,00	297,34
70688	Redevance assainissement part fixe	2 163,78	2 100,00	2 200,32
	Total du chapitre 70	5 163,78	4 780,00	5 560,96
Chap. 73	Impôts et taxes			
73111	Contributions directes	27 457,00	28 134,00	28 911,00
7318	Autres impôts (supplément TH)	164,00	0,00	156,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation	6 395,80	6 000,00	6 493,94
	Total du chapitre 73	34 016,80	34 134,00	35 560,94
Chap. 74	Dotations, subventions et participations			
7411	Dotation forfaitaire de l'Etat (Ex DGF)	76 332,00	73 574,00	73 574,00
74121	Dotation de solidaritã (DSR)	9 964,00	11 200,00	11 200,00
742	Dotation élus locaux	2 799,00	2 500,00	2 812,00
74718	Participation aux élections	124,96	100,00	123,86
7473	Village Fleuri	0,00	155,00	155,00
74741	Participation Communes du GFP - Etiquettes élections			6,88
74751	Dotation de solidaritã – Communautã de Communes	6 174,00	6 174,00	6 174,00
7478	Participation Gym et Dãtente	300,00	300,00	350,00
748314	Compensation de l'Etat au titre de la TP	47,00	31,00	31,00
74834	Compensation de l'Etat au titre des Taxes Foncières	3 182,00	2 735,00	2 735,00
74835	Compensation de l'Etat au titre de la Taxe d'Habitation	2 482,00	3 100,00	3 100,00
7484	Dotation de recensement	558,00		
	Total du chapitre 74	101 962,96	99 869,00	100 261,74
Chap.75	Autres produits de gestion courante			
752	Loyer des logements	20 490,12	17 000,00	19 665,24
758	Location Salle d'Animation	387,00	200,00	255,00
	Total du chapitre 75	20 877,12	17 200,00	19 920,24
Chap.76	Produits financiers			
761	Parts sociales du Crãdit Agricole	3,82	3,00	2,94
	Total du chapitre 76	3,82	3,00	2,94
Chap.77	Produits exceptionnels			
7713	Dons reãus	55,00	1 247,00	1 247,00
7718	Autres produits exceptionnels			0,92
773	Mandats annulés - Remboursement Partir			133,00
7788	Produits exceptionnels divers			1 076,50
	Total du chapitre 76	55,00	1 247,00	2 457,42
Chap. 042	Opãrations d'ordre de transfert entre sections			
777	Quote-part des subventions d'inverstissement	2 437,00	3 197,00	3 195,00
	Total du chapitre 042	2 437,00	3 197,00	3 195,00
	TOTAL DES RECETTES	164 516,48	160 430,00	166 959,24

LA COMMUNE VOUS INFORME

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Section de Fonctionnement – DEPENSES

<i>Chapitres</i>	<i>Intitulé des Dépenses</i>	Réalisé	Prévision	Réalisé
Articles		2014	2015	2015
22	Dépenses imprévues	0,00	6 000,00	0,00
	Total du chapitre 022	0,00	6 000,00	0,00
11	Charges de gestion générale			
Chap. 60	Achats – Fournitures diverses			
6042	Achats de prestations de services (écoles Labathude 5631,00 - Montet et Bouxal 3281,00)	8 748,72	8 912,00	8 911,22
60611	Eau	1 300,13	1 000,00	1 247,09
60612	Electricité	2 486,28	2 500,00	3 646,32
60621	Combustibles - Mazout (salle d'animation)	1 834,99	2 500,00	1 457,89
60628	Autres fournitures	0,00	1 000,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	45,60	1 000,00	32,90
60632	Petits équipements	59,00	200,00	45,90
60633	Fourniture de voirie	35,20	500,00	24,57
60636	Vêtements de travail			296,09
6064	Fournitures administratives	1 367,61	1 500,00	1 010,79
6065	Fourniture bibliothèque	0,00	400,00	0,00
	Total du chapitre 60	15 877,53	19 512,00	16 672,77
Chap. 61	Services extérieurs			
6135	Location photocopieur	1 180,80	1 200,00	1 180,80
61521	Entretien des terrains	0,00	200,00	0,00
61522	Entretien des bâtiments (contrats Socotec)	999,45	1 000,00	714,18
61523	Entretien des voies et réseaux (Débroussaillage)	2 116,94	6 000,00	4 257,87
61558	Entretien d'autres biens mobiliers (cloches)	894,11	1 200,00	814,35
6156	Maintenance (microbib maintenance biblio + défibri.)	276,80	300,00	915,60
616	Primes d'assurance	3 202,37	3 500,00	3 502,12
6182	Documentation générale (pédagogiques+JO+ Vie Co)	510,60	500,00	429,60
6188	Cotisations diverses (Ass élus de la M.)	95,79	100,00	96,37
	Total du chapitre 61	9 276,86	14 000,00	11 910,89
Chap. 62	Autres services extérieurs			
6225	Indemnité du receveur municipal	249,17	650,00	362,11
6226	Honoraires DGFIP	12,00	0,00	15,00
6227	Frais d'actes (Huissier)	0,00	500,00	417,15
6232	Fêtes et cérémonies	100,00	1 000,00	1 136,82
6237	Publications	0,00	200,00	0,00
6238	Site Internet	0,00	500,00	180,00
6261	Affranchissement	175,30	200,00	124,55
6262	Téléphone	1 498,46	2 000,00	1 746,02
6281	Cotisation AGEDI + Associations des Elus	676,40	700,00	182,00
6282	Frais de Gardiennage (réel 119,55)	119,55	120,00	119,55
62878	Fédération PARTIR	0,00	500,00	0,00
	Total du chapitre 62	2 830,88	6 370,00	4 283,20
Chap.63	Impôts et taxes, versement assimilés			
63512	Taxes foncières	2 201,00	2 400,00	2 230,00
	Total du chapitre 63	2 201,00	2 400,00	2 230,00

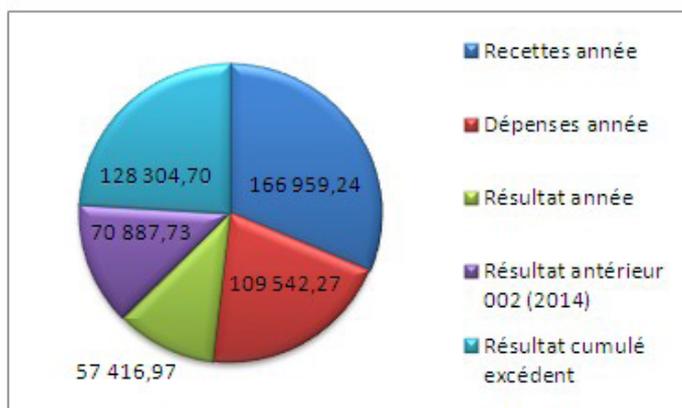
LA COMMUNE VOUS INFORME

	Total chap 011	30 186,27	42 282,00	35 096,86
12	Charge de personnel			
Chap 63	Impôts, taxes, versements assimilés			
6336	Cotisations au Centre de Gestion	107,56	120,00	115,60
	Total du chapitre 63	107,56	120,00	115,60
Chap.64	<u>Charges de personnel</u>			
64131	Salaires secrétaire et agents d'entretien	11 655,87	12 000,00	11 300,39
6451	Cotisation patronale URSSAF	3 537,00	3 600,00	3 441,00
6453	Cotisation patronale IRCANTEC (retraites)	429,00	450,00	457,16
6475	Médecine du travail	135,00	150,00	135,00
	Total du chapitre 64	15 756,87	16 200,00	15 333,55
	Total chap 012	15 864,43	16 320,00	15 449,15
Chap.65	Autres charges de gestion courante			
6531	Indemnités du maire et des adjoints + CSG	13 781,41	14 000,00	13 776,84
6533	IRCANTEC	523,00	550,00	544,00
6553	Service Incendie	8 085,19	8 200,00	8 173,72
657362	Subvention au C.C.A.S.	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65737	Autres établissement publics locaux - FDEL 2014			136,00
6574	Subventions aux associations	7 000,00	6 500,00	6 500,00
	<i>Associations à 350,00 € (Comité des Fêtes - Chasse - L'entraide - Gym et Détente – CUMA - Théâtre) ; Associations à 250,00 € (Groupement Forestier - Trace et Couleurs) ;</i>	<i>2 600,00</i>	<i>2 600,00</i>	<i>2 600,00</i>
	<i>Association Déclam' (soutien au projet Lavoir-Chemins Retrouvés)</i>	<i>1 000,00</i>	<i>500,00</i>	<i>500,00</i>
	<i>Association Le Pilou</i>	<i>3 000,00</i>	<i>3 000,00</i>	<i>3 000,00</i>
	<i>Subvention A.P.A.J.H.</i>	<i>200,00</i>	<i>200,00</i>	<i>200,00</i>
	<i>Subvention A.P.E.A.I.</i>	<i>200,00</i>	<i>200,00</i>	<i>200,00</i>
	Total du chapitre 65	31 389,60	31 250,00	31 130,56
66	Charges financières			
Chap.66	Intérêts des emprunts			
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 381,05	1 005,00	1 001,50
	Total du chapitre 66	1 381,05	1 005,00	1 001,50
Chap .014	Atténuation de produits			
	Impôts et taxes			
7068129	Redevance Adour-Garonne pour modernisation des réseaux	194,00	241,00	266,00
7391171	Dégrèvement FNB jeunes agriculteurs			33,00
73921	Reversement de fiscalité à la Communauté de Communes	13 619,00	14 000,00	13 619,00
73925	Fond péréquation recettes FPIC	230,00	400,00	0,00
	Total chap. : 014	14 043,00	14 641,00	13 918,00
Chap . 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
6811	Dotations aux amortissements (Assai 5899,00 Enfouie Réseaux 5612,00 + Etude accessibilité)	11 367,00	11 511,00	12 946,20
6817	Provision loyers	0,00	260,00	0,00
	Total du chap.042	11 367,00	11 771,00	12 946,20
	Total des dépenses réelles	104 231,35	123 269,00	109 542,27
	Total dépenses de Fonctionnement de l'Exercice	104 231,35	123 269,00	109 542,27

LA COMMUNE VOUS INFORME

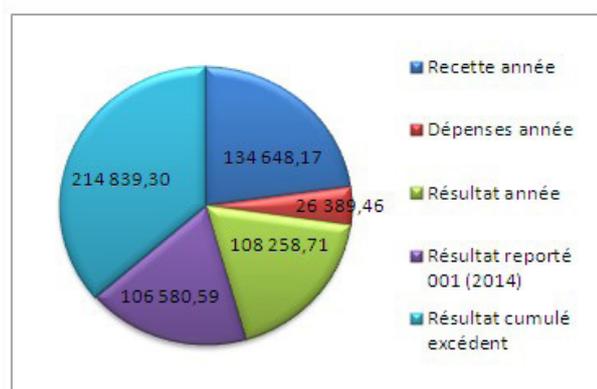
COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Section de fonctionnement



Recettes année	166,959.24
Dépenses année	109,542.27
Résultat année	57,416.97
Résultat antérieur 002 (2014)	70,887.73
Résultat cumulé excédent	128,304.70

Section d'investissement



Recette année	134,648.17
Dépenses année	26,389.46
Résultat année	108,258.71
Résultat reporté 001 (2014)	106,580.59
Résultat cumulé excédent	214,839.30

Affectation du résultat de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement doit en priorité être affecté au financement de la section d'investissement

Résultat excédentaire d'investissement		214 839,30	au 001 en excédent d'investissement
Résultat déficitaire d'investissement			au budget 2016
Résultat de clôture		214 839,30	
Prise en compte des restes à réaliser	dépenses	261 738,28	
	recettes	1 000,00	
Total cumulé	dépenses	261 738,28	
	recettes	215 839,30	
excédent de financement réel			
besoin de financement réel		45 898,98	
<u>Affectation du résultat 2015</u>		45 898,98	au 1068 en recette d'investissement 16
<u>au Budget Primitif 2016</u>		82 405,72	au 002 en recette de fonctionnement 16

LES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Les travaux de voirie réalisés par l'entreprise STAP

Nous avons payé sur 2015 des travaux de point à temps réalisés en 2014 : 2 124.11 € T.T.C.

Réfection du chemin du village de Lafragette

Reprise du chemin, fourniture et mise en œuvre de 0/20 : 2 279.70 € T.T.C.

Reprise du chemin communal du Castanié à Gabanelle : 1 620.00 € T.T.C

Les travaux concernant la voirie transférée à Grand-Figeac :

- Voie communale 102 Village du Sirieys
Elargissement de la chaussée et renforcement d'un virage
- Voie communale 208 Le bouscarel
Purge racines
- Réhabilitation du Pont de Gabanelle :

Le détail des prestations réalisées et payées :

- Maîtrise d'Œuvre : 1 842.00 € TTC

- Travaux : 23 922 € TTC

BÂTIMENTS ET ESPACES PUBLICS

Différents travaux d'aménagement, de réparation et/ou de mise aux normes ont été effectués au sein de nos bâtiments et appartements communaux. Ces travaux ont été bien souvent réalisés par André BARON et René DESTRUEL que nous remercions vivement.

Salle d'animation

Divers achats ont été effectués. Certains ont été réalisés avec la participation du Pilou et du Comité des Fêtes. Montant des achats : 1 713.60 € T.T.C.

Des travaux à la salle d'animation ont été réalisés notamment le changement du bac à graisse, la réfection des douches... Montant des différents travaux : 1 564.50 €. T.T.C.

Matériel informatique et mise à jour des logiciels notamment pour la dématérialisation : 1 190.00 € T.T.C.

Achat d'une débroussailleuse : 734.00 € T.T.C

Porte du logement ancien presbytère : 445.87 €

Installation de détecteurs de fumées dans les logements communaux : 273.60 €

Installation antenne logement communal : 250.00 € T.T.C.

- Vérification extincteur et mise en œuvre de nouveaux : 282.00 € T.T.C

REGARDS DE MEMOIRE

Predeignes dans les années 1900 une histoire à peine fictive

On m'a demandé de vous raconter 1900. 1900? Oui, mais je n'étais pas née ! Ni vous non plus.

1900 ! 1900 ! Que fait-on à Predeignes en 1900?

A-t-on vécu le passage du siècle avec la même émotion que le passage du millénaire en l'an 2000?

Paris inaugure son métro; le village de Predeignes le sait-il? Et qu'en a-t-il à faire de cette modernité qui ne le touche guère, lui, encore si loin du monde des villes. On lui dit qu'on vit dans un siècle de progrès; il attend l'automobile, le tracteur - qui ne viendra qu'en 1948.

Mais la vie n'est pas sans gaieté; c'est la "belle époque" paraît-il.

Alors à Predeignes, on mange, on danse.

Dans les multiples gargotes"

disséminées dans la commune, au Bouscarel, au Fau, au Castanié, dans le bourg et j'en oublie. On ne fréquente - dit-on - que celles qui sont "fréquentables". Et les jeunes filles y vont danser, en fin de semaine, accompagnées de leur maman qui surveille d'un œil attentif et gourmand les amours naissantes et confuses. C'est qu'on savait se tenir en ce temps-là ! On danse. Quoi ? la valse " Valse mélancolique et langoureux vertige" disait le poète. Et en "esclops" la polka piquée, la bourrée auvergnate.

Et on fait des enfants. Beaucoup trop encore. La commune compte près de 500 habitants contre 216 actuellement. Les inégalités de condition sont importantes. La misère règne dans certains foyers. On est souvent impuissant

face à la maladie: la tuberculose, la méningite, les angines de poitrine, les rhumatismes articulaires et autres "pestes". La pénicilline n'a pas encore été inventée. On n'appelle le médecin qu'à la dernière extrémité et encore. Mais rebouteux et guérisseuses sont nombreux et s'y connaissent en plantes médicinales.

Et l'école? "Les hussards noirs de la République" depuis Jules Ferry sont priés de dispenser "une instruction morale et civique". Et à Predeignes M. Bonnet est chargé, en tant "qu'instituteur

public" d'éduquer ces enfants de paysans, de les "coloniser", de leur apprendre le français. Mais c'est difficile. A l'école, on y va quand on a le temps, quand la ferme ne réclame pas de bras vigoureux. Et puis le français est parfois une langue étrangère. A la maison on parle "lo languo de l'oustal" , le

patois. Tout le monde ne sait pas lire, surtout les femmes. Et il paraît que le "maître" "lou regens" manie facilement la trique. De quoi vous donner envie de "faire l'école buissonnière"; il y a tant de grives ou de merles à capturer, de châtaignes à faire griller à la saison, de rencontres à faire dans les bois, celle du braconnier, à la fois inquiet et joyeux.

Et puis, il y a l'école du curé : le catéchisme, avec le père Feneutrigues. Très importante l'école du curé. On fréquente l'église en famille. Le dimanche est le "jour du seigneur". On respecte. Pour l'occasion, on revêt ses plus beaux habits : on "s'endimanche". Pas question de se distinguer du voisin et d'aller rejoindre ces "mécraents" du pays minier d'à côté, tous des



REGARDS DE MEMOIRE

socialistes"! Le 21 avril , on se prosterne devant les reliques de saint Eutrope. On lui demande de soigner les estropiés et de préserver les femmes d'avoir un enfant tordu.

Bien sûr, en 1905, le "petit père Combes" nous a fait un sacré coup. A cause de ses lois sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'école religieuse de filles a disparu. Seules quelques religieuses sont restées pour soigner les malades. On a enlevé la croix dans les lieux publics. Ce ne fut pas sans douleur.

Tous célèbrent la fête du village, "la voto" , une tradition qui perdure sans oublier dans l'année les jeunes conscrits. Mais on dit aussi que les "jeunes coqs " de certains hameaux boivent plus que de raison. Ils se rendent dans le village d'à côté, à Rouqueroux par exemple, pour y affronter leurs rivaux de la colline voisine, lors de rixes parfois très violentes. Les "casseurs " d'alors!

Et puis on est patriote! Républicain teinté de bonapartisme comme le député du Lot: M de Monzie. On déteste "ces boches " qui nous ont volé l'Alsace et la Lorraine". On a entendu parler de cette histoire de trahison - c'est le mot qui se colporte , "de traître à la nation" : Dreyfus qui meurt en 1906. On va bientôt se lancer "la fleur au fusil " dans le plus horrible des massacres. Alors là, oui, la population masculine va diminuer! Regardez la liste des morts sur notre monument. Et les femmes prendront l'initiative du travail aux champs.

Mais en attendant, on y travaille dur dans ces fermes. Certaines, des mouchoirs de poche, vont vite disparaître. Le sort des femmes et des enfants y est rude quand on n'a pas d'argent. Trop d'enfants à nourrir. Les filles deviennent bergères, bonnes dans les maisons rurales "bourgeoises" et se gardent bien de tomber enceintes. Oh! le sort des "filles mères" dans

nos campagnes ou à la ville. On dépose le nouveau-né en cachette au "tourniquet" des maisons religieuses. Le petit "bâtard" sera adopté ou non et la fille repart avec sa honte. Autre misère .

On se "donne " chez plus riche que soi pour une assiette de soupe. Des hommes "montent" en Auvergne faucher à la faux pour se faire un petit pécule avant le mariage. D'autres exercent un autre métier en fonction des saisons . Ils sont charrons, cordonniers, charpentiers, forestiers, tueurs de cochons." Lou tuaire" est une figure très attendue en hiver, saison consacrée à la cochonnaille.

Et l'on continue à s'exiler pendant que d'autres s'enrichissent; des fermes s'agrandissent. C'est la vie.

Mon père qui était né en 1902 m'a souvent raconté que notre campagne était parcourue par de "pauvres diables", des "crève-la-faim" qui allaient de maison en maison réclamer un peu de travail et de "soupe". Ils se font colporteurs, "pillarots, rémouleurs, marchands itinérants. Ils apportent des nouvelles d'ailleurs. Certains dorment dans les granges,

si on les accepte, ou dans les fossés, parfois à moitié ivres. "De mauvaises gens " dit-on . Et certains "propriétaires" refusent que la route principale passe dans leur ferme, de peur d'être importunés par les chemineaux, ces mendiants vagabonds. Histoire de sécurité. Déjà !

Et puis les chemins ne sont pas très sûrs la nuit, surtout lors des retours de foire, lorsque l'on chemine seul, les poches remplies des "sous" de la vente du cochon. Et le diable, "lou Drac" guette le voyageur dans les "viales" obscures de la commune, déguisé en mouton noir que l'on porte sur l'épaule sans savoir. Son poids se fait de plus en plus lourd en approchant la passerelle, à l'approche de minuit, avant de s'échapper dans un éclat de rire effrayant. On



LACOMBE Léopold

Fonction de Maire : 15-08-1914 / 24-02-1918
Maire : 24-02-1918 / 10-12-1919
17-05-1925 / 14-02-1934

REGARDS DE MEMOIRE

n'est pas très superstitieux mais enfin... On me l'a raconté. J'y crois.

Le châtaigner, "l'arbre à pain", est le roi de la forêt. Il nourrit hommes et bêtes. Quelques vaches, parfois une seule, des cochons, des moutons, une chèvre. On parle à l'unité en ce temps-là. Pas question de fermes "de mille vaches". Même pas envisageable. L'on consacre quelques lopins de terre à la culture des céréales, le "froment", le seigle "pour faire son pain", le blé noir qu'on appelle en patois le "blé d'Espagne" venu de la terre hérétique des "Sarrazins", peuplade à la mine sombre comme les grains produit par cette plante. Les arbres fruitiers poussent bien sur certaines pentes. L'eau abonde pour le noyer. Mais de la vigne qui aurait couvert nos "serres", il ne reste parfois après le terrible phylloxéra de la fin du siècle précédent que des noms de lieux. Toutefois on continue à l'automne de préparer sa "piquette" familiale, de faire son cidre.

Déjà la guerre gronde. On mourra en nombre avec pour toute gloire posthume un nom inscrit sur notre monument aux morts, nom encore convoqué lors des commémorations républicaines. Les visages se sont effacés mais le village a gardé la mémoire orale de ses hommes. Jusqu'à quand?

Et Monsieur le Maire de ce temps-là ? M Adolphe



Souiry. Sa photo est en bonne place dans de la mairie actuelle, devant la table du conseil municipal et des élections. Que pense-t-il de ce qui se passe dans son village ? Médite-t-il dans son caveau voisin sur ce qu'est devenu sa chère commune . Ah ! ils ont bien changé , les Predeignes ! Plus très nombreux les paysans. Ils ont abandonné charrues et attelages de bœufs ou de chevaux, carrioles et vélos pour de



modernes outils dévorateurs d'énergie mais si utiles. Les paysages aussi ont changé, se sont éclaircis.

Je vous ai parlé d'un temps qui n'existe plus que dans les livres ou les films de Gérard Depardon.

Bref.

De vies parfois brèves, faites de passions, d'angoisses, de rêves, et de joies partagées.

Comme les nôtres.

M-J L

VIE DE LA COMMUNE

Des mariages ont été célébrés :

Laëtitia VENTAL et Edouard GOURDON, Virginie MAYANOBE et Franck SOUIRY.
Nous leur présentons nos meilleurs vœux de bonheur.

Les naissances

- Emma au foyer de Aurélie SCHERIER et Mickaël CAWTHORNE résidant à Lasfarguette,
- Luna au foyer de Christelle FOURDRAINE et Dimitri LOPES résidant au Fau,
- Malaïka au foyer de Mireille et Guillaume SOTO-GOMEZ résidant à Cantagrel.

Nous adressons nos sincères félicitations aux parents et nous leur présentons tous nos vœux de bonheur.

Nous félicitons également les nouveaux grands-parents résidant dans notre village pour la joie qu'ils connaissent avec l'arrivée dans leur famille d'un nouvel enfant :

- Raphaël au foyer de Lucile et Olivier TARAYRE. Raphaël est le petit fils de Marie-Thérèse et Guy TARAYRE
- Florian au foyer de Virginie RIGAL et Vincent TARAYRE. Florian est le petit fils de Yvette et André TARAYRE.
- Charly au foyer de Charlotte MOYEUX et Julien SOTO-GOMEZ. Charly est le petit **fils** de Monique DAYMON.

Baptême Républicain:

Célia Adèle Rose MAGDZIAREK petite fille de monsieur et madame Daunis

Ils reposent dans notre cimetière

Nous avons une pensée pour Monsieur Fernand MOUNAL.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille dans la peine.

D'autres familles de notre village ont été dans la peine avec la perte d'un être cher. Nous leur assurons nos sincères pensées

Nous souhaitons la bienvenue dans notre village à :

- Madame Christelle FOURDRAINE et Monsieur Dimitri LOPES résidant au Fau,
- Madame GARCIA et Monsieur PECHBERTY résidant au Fau,
- Madame Pauline BEAUDOUIN et Monsieur Jonathan HERAULT résidant dans le bourg,
- Monsieur et Madame Emile HERNANDEZ résidant dans le bourg,
- Monsieur et Madame Grégoire GAYET résidant dans le bourg,
- Madame Lamiaa ELBAZ et Monsieur Mel ERASO résidant à Lafragette.

Examens

Des jeunes ou moins jeunes de notre commune ont été reçus à des examens, concours....
Nous leur adressons nos sincères félicitations.

INFORMATIONS



Le Grand Figeac a décidé de poursuivre les actions engagées en faveur du logement afin de maintenir une dynamique sur le territoire et rester acteur de sa politique locale de l'habitat ; **Habiter le Grand-Figeac** est un Programme d'Intérêt Général d'amélioration de l'habitat, qui se déroule sur une période de 3 ans, 2016-2018, sur l'ensemble du territoire.

Habiter le Grand-Figeac a pour objectif de mobiliser des financements de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), du Conseil Départemental du Lot, du Grand-Figeac et du Conseil Régional Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon pour la réalisation de travaux :

- ▶ de traitement de logements dégradés à insalubres
- ▶ d'adaptation au handicap et à l'autonomie de la personne pour le maintien à domicile.
- ▶ d'économie d'énergie.

Ce programme d'aides permet aux propriétaires occupants aux revenus modestes ou à des bailleurs (pratiquant des loyers conventionnés) de bénéficier de subventions afin de réaliser des travaux de réhabilitation de leur logement.



Le Grand-Figeac mobilise des financements en faveur du logement



VOS INTERLOCUTEURS

SECTEUR 2
Thierry Dejean
 tél. : 05 65 35 81 21
 t.dejean@soliha.fr

BAGNAC SUR CÉLÉ	
Mairie 27 av Joseph Canteloube	
les jeudis	26 MAI : 14h15 - 16h15
	14 JUIN : 10h15 - 12h15
	12 JUILLET : 14h15 - 16h15
	9 AOÛT : 10h15 - 12h15
	13 SEPTEMBRE : 10h15 - 12h15
	11 OCTOBRE : 10h15 - 12h15
	8 NOVEMBRE : 10h15 - 12h15
	13 DÉCEMBRE : 14h15 - 16h15

FIGEAC	
Maison de l'intercommunalité 35, allées Victor Hugo	
les jeudis de 9h à 12h	12 - 19 - 26 MAI
	2 - 9 - 16 JUIN
	7 - 21 - 28 JUILLET
	11 - 18 AOÛT
	8 - 15 - 22 SEPTEMBRE
	6 - 13 - 20 OCTOBRE
	3 - 10 - 17 NOVEMBRE
	1 - 8 - 15 DÉCEMBRE

Vous êtes

PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

Quelles conditions pour bénéficier du programme **Habiter le Grand-Figeac** ?

- Logement de plus de 15 ans
- Logement énergivore ou dégradé ou insalubre
- Engagement de location pendant 9 ans en résidence principale
- Loyer et ressources du locataire plafonnés

Le montant des aides varie en fonction de l'état du bâti.

L'équipe d'animation du programme **Habiter le Grand-Figeac** évalue le degré de dégradation du bâti et estime le montant des subventions pouvant être sollicitées pour le remettre aux normes. Une fois réhabilité, le logement doit obtenir une étiquette énergétique correspondant au minimum à la classe D (151 à 230 kWh/m²/an). Le propriétaire dispose d'un délai de trois ans pour faire réaliser les travaux par des artisans.

Attention : ne commencer aucun travaux avant l'accord définitif des financeurs de votre projet.

Vous êtes

PROPRIÉTAIRE OCCUPANT

Comment bénéficier du programme **Habiter le Grand-Figeac** ?

- Votre maison a plus de 15 ans d'âge
- Vos revenus ne dépassent pas un plafond, en fonction du type de travaux

Pour les travaux d'économie d'énergie

réaliser des travaux portant sur l'isolation, les menuiseries ou le chauffage permettant de réaliser un gain énergétique d'au moins 25%.

Pour les travaux d'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap

Avoir un justificatif de handicap ou de perte d'autonomie ou une évaluation de la perte d'autonomie mettant en évidence l'appartenance à un GIR de niveau 1 à 6.

Pour les travaux liés aux dégradations ou à l'insalubrité

Les travaux portent sur l'ensemble du logement (murs porteurs, charpente-couverture, sanitaire-plomberie, électricité, isolations, menuiseries...), les devis des artisans justifient la nature et le montant des travaux à réaliser. La grille de dégradation permet de classer votre logement dans cette catégorie de logement dégradé à insalubre.

Dans tous les cas les travaux ne doivent pas être entrepris avant l'accord de tous les organismes qui financent l'opération.

CARTE COMMUNALE

1. Présentation de l'opération

La commune de PRENDEIGNES a prescrit le 15 décembre 2015 l'élaboration de sa carte communale conformément à la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU), à la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 Urbanisme et Habitat (UH), à la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, à la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement, la loi 2010-874 du 27 juillet 2010 de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche, et la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (loi ALUR).

La Carte Communale, à travers ses propositions, traduira un projet de devenir élaboré par la commune en partenariat avec les services de l'État. Les orientations qui en découleront seront le fruit de nombreuses considérations, d'ordre historique, architectural, économique, social, culturel et paysager. La carte communale sera approuvée et rendue opposable après délibération du Conseil Municipal et Arrêté Préfectoral.

2. Motifs de l'engagement de la démarche

La commune de PRENDEIGNES n'a pas de document d'urbanisme. C'est le RNU qui s'applique.

L'élaboration d'une carte communale permettrait de continuer à :

- organiser le développement et l'urbanisation du territoire communal dans la périphérie du centre bourg mais également des hameaux,
- créer une réserve foncière,
- respecter et protéger les zones agricoles.

3. Définition de la portée de la mission du cabinet d'étude

La mission, qui sera confiée à un bureau d'étude, consistera en une prestation concernant l'élaboration de la carte communale. Le bureau d'étude réalisera la totalité de la prestation concernant l'élaboration du dossier de carte

communale et le suivi de la procédure. Le contexte communal nécessite des études plus approfondies sur la thématique agricole. Le bureau d'étude devra donc posséder ou s'associer les compétences d'un spécialiste de cette thématique.

4. Déroulement de l'étude

Cette étude comprendra plusieurs phases :

- une phase préalable
- une phase d'élaboration
- une phase d'approbation

(une phase optionnelle d'évaluation environnementale stratégique pourra être mise en œuvre.)

Chaque phase fera l'objet d'un point d'arrêt avec une réunion de présentation à la commune, à l'État et si nécessaire aux institutions concernées. Une délibération du conseil municipal validera celles-ci.

Une réunion publique sera organisée en fin de phase 2.

Nous vous informerons, au fur et à mesure, de l'avancée de l'élaboration de notre carte communale et vous serez invités à y contribuer.

Pour l'heure, nous avons élaboré, à l'occasion de plusieurs réunions avec l'aide de la DDT, le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et d'autres documents permettant de lancer la consultation afin de trouver un bureau d'étude.



L'ECHO DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

S'il fallait définir le Comité des Fêtes, on pourrait tout simplement dire qu'il s'agit d'un groupe de personnes de tous âges qui ont la particularité de s'intéresser de près aux coutumes et traditions de notre village ; et de vouloir contre vents et marées que les bons moments qui rassemblent les villageois se revivent chaque année avec une chaude intensité.

Ceux-là sont bien sûr sensibles au fait que nous ne pouvons vivre sainement les uns sans les autres et restent convaincus que l'isolement et la solitude sont de réels maux pour notre société.

Au travers de cette définition, le Comité des Fêtes est évidemment ouvert à toutes et à tous, sans aucune limite d'âge et sans critère de compétence.

Prendeignoise et Predeignois offrent chaque année leur disponibilité, leurs savoir-faire, leur gentillesse et leur générosité pour que chacun, à



son rythme et à sa manière, ait plaisir à vivre dans notre village.

Cette année 2016 verra, comme chacun l'attend, notre traditionnelle Fête Votive avec un programme qui devrait régaler petits et grands. Du vendredi 15 au dimanche 17 Juillet les distractions et attractions ne manqueront pas pour le plaisir des oreilles, des yeux, de la bouche et et..... peut-être même du cœur. Les coutumières aubades se dérouleront la semaine précédente. Les épouvantails de 2015, loin d'être épouvantables, furent plutôt sympathiques et aucun n'a fait fuir les aubadiers. Au contraire, l'accueil qui leur a été réservé fut des plus chaleureux et la générosité de tous a participé à la réussite de notre fête. Encore Merci à tous pour cet excellent moment.

Comme chaque année, nous invitons les bonnes volontés à nous rejoindre. Nous avons besoin de vos bras, de vos têtes et de votre sourire.

Merci à toutes et à tous et que vive la tradition !

Pour le Comité des Fêtes, André Bourguignon

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Une très bonne saison 2015-2016 dans une très bonne ambiance que tous les chasseurs présents ont su créer.

Pour l'entente Predeignes-Sabadel, 19 sangliers et 55 chevreuils ont été prélevés. La saison 2016-2017 s'annonce sous de nouveaux auspices. En effet, grâce à de nombreux bénévoles, un nouveau rendez-vous de chasse a été ouvert sur la route de Sabadel où Annie Mounal, propriétaire d'un terrain, a bien voulu gracieusement nous y laisser installer. Au nom de tous les chasseurs, merci Annie.

Ce nouveau rendez-vous de chasse est donc ouvert à tous les chasseurs de Predeignes et ils y sont les bienvenus.

Une petite inauguration est prévue pour le faire connaître un peu mieux.

Comme d'habitude, un très bon repas, préparé par Jean-Marie Ferrand, a permis de se retrouver très nombreux à la salle d'animation. Bravo Jean-Marie.

Encore une fois, merci à tous les bénévoles qui n'ont pas compté de leur temps pour toute leurs participations réalisées dans la bonne humeur.

A tous les chasseurs, belle nouvelle saison.

Le Président
Marcel BARRIERE

L'ENTRAIDE COUPS DURS

Du côté de la mutuelle d'entraide coup dur de notre commune aucun remplacement n'a été effectué au cours de l'année passée.

M. H. TAURAND

L'ECHO DES ASSOCIATIONS

LE PETIT THÉÂTRE DU SÉGALA

Voilà une année riche en rebondissements pour la troupe de notre village !

Non mais... quelle cuisine !

André Bourguignon nous avait concocté une pièce de son cru, « Le chant du Labourier ». Pièce de terroir, de son bon terroir lorrain. On s'en léchait les babines ! Nous avons réuni les nombreux ingrédients nécessaires ... mais il nous a fallu



la faire mijoter longtemps, très longtemps. Si bien que ce n'est qu'en mars 2016 que nous avons réussi à la servir.

Trois nouvelles recrues étaient

venues mettre la main à la pâte : Dominique Lelong (Prendeignes), Béatrice Quillerou (Cardaillac) et Géraud Charras (Bagnac).



GYM ET DETENTE

Les cours de gymnastique d'entretien ont lieu le mardi de 9h30 à 10h30 à la salle d'animation.

Les cours sont assurés par Emmanuel Ado, moniteur de l'Association Ségala-Limargue , avec entrain et bonne humeur.

Les cours reprendront début septembre, pour entretenir votre forme, l'équilibre, la souplesse, le plaisir de se retrouver... Venez nous rejoindre !

Une sortie à Autoire, Saint-Céré, Les Tours Saint Laurent et un bon repas partagé au restaurant, a été proposé le 11 juin, une balade sera organisée à la rentrée.

À ces rencontres vous êtes cordialement invités et bienvenus.

Pour l'association, Monique Villeneuve



Et en même temps que ce « mijotage » nous avons aussi joué, chez nos voisins de St Perdoux puis à St Jean Mirabel, notre nouveau spectacle de sketches « Tous des malades ! ». Spectacle que nous retravaillerons pour le jouer à l'automne à Prendeignes .

Rendez-vous à Ségala'arts pour notre animation habituelle... !

Nos coordonnées :

Christian Souiry 05 65 10 63 06

Jacques Lagarrigue 05 65 40 19 59

Anne Bourguignon 07 80 39 56 94

Pour la troupe, Anne Bourguignon

L'ECHO DES ASSOCIATIONS

LE PILOU

A bien des égards, 2015 fut une belle année pour l'association le Pilou.

Riche d'évènements et de rencontres, elle a une nouvelle fois permis de démontrer, s'il en était besoin, que les predeignois sont prêts à donner de leur temps et de leur énergie pour créer dans le village une animation précieuse pour le territoire.

Le festival Ségal'arts, qui porte depuis plusieurs années l'identité du Pilou, en est une magnifique illustration.

Un festival unique en son genre, c'est sans nul doute ce que les 1500 spectateurs du week-end ont pensé en découvrant notre village, transformé pour l'occasion en scène des arts de la rue...et des champs.

Car au-delà de l'accueil chaleureux inmanquablement réservé à tous, ce festival propose avant tout de découvrir des spectacles de théâtre de grande qualité.

Ainsi, on a pu s'enthousiasmer devant le spectacle musical de la compagnie Sons de Toile, dans lequel les musiciens comédiens font jaillir la musique avec leur corps pour seuls instruments ...et le public, trop heureux de participer à l'aventure.

Ou encore découvrir le nouveau spectacle de la Compagnie Avis de Pas Sage, située à seulement quelques kilomètres de là, et que l'association est toujours heureuse de soutenir dans son travail artistique.

Ou bien rire sans retenue devant le surprenant « M. Kropps » de la Compagnie Gravitation. Danser en écoutant la musique aux airs d'Occitanie de l'Art à Tatouille. Apprécier l'incroyable performance d'actrice de la comédienne de Mmm. Accompagner ses enfants embarqués dans l'avion de la compagnie Punta Negra. Etre heureux de retrouver le Petit Théâtre de Pain venu offrir sa dernière création, « 9 ».

Bref, il y en avait pour tous les goûts et pour tous les âges lors du week-end de Ségal'arts, et c'est bien ce qui fait son succès chaque année.

Pour cette 11ème édition, on a retrouvé des Predeignois bénévoles motivés comme au premier jour, toujours aussi heureux d'être là et de voir le monde se presser à la billetterie. Le soleil aussi était là, et invitait les spectateurs à

s'attarder autour d'un verre ou à profiter de la restauration proposée sur les stands, du fait-maison préparé à base de produits locaux. Car c'est aussi ça l'esprit du festival Ségal'arts, comme de toutes les animations que propose Le Pilou tout au long de l'année : faire en sorte que tout le monde se sente à Predeignes comme chez soi ! Alors en 2016 ou quand vous voulez, rejoignez-nous pour partager un spectacle, une soirée, une journée, même un moment, nous serons toujours heureux de vous accueillir.



BIBLIOTHEQUE

Environ 1000 ouvrages = romans, policiers, documents, albums, BD adultes, BD enfants, magazines, revues..... sont à votre disposition.

Le bibliobus (2 fois par an) et la navette assurent, avec leurs passages, le renouvellement des ouvrages, complété par quelques achats.

Vous pouvez emprunter 4 livres pour une période de 3 semaines..

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 17h à 18h, le dimanche de 11h à 12h.

N'hésitez pas à venir nous voir.

AUTOUR DE NOUS ...

ASSOCIATION 46 POTRON-MINET

Créée en 2014 l'association 46 Potron-Minet a pour vocation la stérilisation des chats errants. Elle n'est pas un refuge...

Son siège social est situé à Prendeignes. Les chats capturés sont stérilisés et soignés si besoin puis relâchés aux endroits où ils été capturés.

En 2015 l'association en a stérilisés 9 à Predeignes: 5 au Syries, 2 à Lafayette, 2 au Moulin de Lasfargue. Il y en a encore quelques-uns

A Figeac la Mairie nous a demandé de nous occuper des leurs (environ 130 à ce jour) et finance la stérilisation de leurs chats (la police municipale nous signalant les sites sensibles)

Malheureusement les chats sont très prolifiques.... ! Aussi nous avons besoin de votre aide par des adhésions ou des dons aussi modestes soient-ils.

L'association qui a renouvelé son bureau comprend désormais 4 membres :

Michèle Beyne Predeignes Présidente
Françoise Roux Figeac Trésorière
Cathy Cabridenc Figeac Secrétaire
Eliane Lamanilève Predeignes Secrétaire adjointe

En cas de besoin vous pouvez nous joindre au 06 83 33 13 32

ASSOCIATION TRACE ET COULEURS

Côté Couleurs d'été, revient pour la quatrième année, le Sentier Artistique "le Chemin des Totems" (<http://lechemindestotems.over-blog.com>) qui démarre à l'entrée du Bourg et forme une boucle passant par Cantagrel / Cantagrel Haut. Plus de vingt Totems colorent le chemin grâce à la participation des habitants du village. Un projet de création d'Art original sous le signe Trace et Couleurs entièrement gratuit pour les habitants de la commune (animation + matériel de fabrication). Ceci quelque soit l'âge, de ceux et celles qui veulent exercer leur créativité accompagnés par l'artiste plasticienne locale Jocelyne Escudero. Cette année, comme par le passé nous l'avons déjà fait, nous nous engageons en faveur de la mixité et d'un public différent pour signer notre refus de l'exclusion. Nous avons accueilli les Groupes d'Entraide Mutuelle de Figeac et Cahors (associations dont le but est de rompre l'isolement des personnes en souffrance psychique, traumatisées crâniennes, cérébro-lésées et de restaurer et maintenir les liens sociaux) pour une journée créative. C'est dans la bonne humeur et la convivialité que les adhérents des GEM ont participé aux créations de totems et à l'installation du chemin des totems pour la journée du 24 juin.

Depuis sa création le Sentier Artistique attire de nombreux promeneurs qui découvrent autrement Predeignes et ses paysages. Nombreux sont les témoignages sur notre livre d'Or qui témoignent de la surprise de la beauté et du dynamisme du village. L'inauguration du Chemin des Totems aura lieu le samedi 23 juillet à 18h au siège de l'association et sera précédé d'une balade contée sur le sentier artistique à 16h (RV à l'entrée du village côté salle des fêtes). Ce projet pérenne maintenant bien connu du public est soutenu par le Conseil Régional, le Conseil Général et la Commune de Predeignes.

Côté Trace, l'association poursuit son travail de mémoire culturelle partagée et de transmission orale avec la Fête du Conte qui aura lieu cette année les 13, 14 et 15 août. Une

occasion exceptionnelle de revisiter le temps passé avec le samedi 13 août à 20h30 au lavoir de Predeignes, les « Contes des lavandières et du lavoir ». Le dimanche 14, à 16h : balade contée sur le chemin des totems avec les « Contes des origines » et lundi 15 août à 20h30 devant l'église, Dame Jocelyne vous

contera quelques histoires du temps de Merlin et Morgantessé de «Contes Médiévaux musicaux» (les contes sont en participation libre mais nécessaire). Lundi 15 Août de 9h à 17h30 l'association propose un Atelier de création de contes: « La créativité par les contes ». Chacun(e) cueillera son conte lors de cet atelier d'écriture de contes en participation fixe + adhésion à l'assoc. + repas tiré du sac.

Côté Cours, les cours hebdomadaires de Yoga/ Yoga Nidra, de Relaxation et de Méditation de santé reprendront la semaine du 12 septembre. Dans le courant de l'année auront lieu à nouveau les ateliers de Yoga Thérapeutique notamment le yoga du dos. NB. Nos adhérents bénéficient d'avantages sur les stages et ateliers.

Côté Jardin, vous pouvez déjà préparer des boutures pour le «Troc de plantes, graines et catalogue de jardin» qui aura lieu cette année à l'Automne le dimanche 6 novembre de 10h à 12h dans la cour de la salle d'animation.

Le plus de l'assoc.: Jocelyne Escudero expose ses créations, peintures et rakus du 18 juillet au 31 août au Zome

de Cantagrel Predeignes: "CELLA, Des Terres colorées" ouverte au public, horaires de 15h à 19h du lundi au vendredi.

Renseignements:

Association Trace et Couleurs 06 18 57 39 75 ,
tracetetcouleurs@gmail.com
(<http://conteusecithariste.free.fr>)



PROGRAMME 2016

Jeudi 28 juillet

09h30-12h30 Atelier de pratique théâtrale avec

14h00-17h00 **Le Petit Théâtre de Pain**

Gratuit (Repas compris)



Vendredi 29 juillet

17h00 **Compagnie Filao** - *Fraternité*

18h00 **Gérard Narque** - *Le Presqu'igitateur*

A partir de 19h00 Repas champêtre

21h00 **Les chiennes nationales** - *La vie devant soi* (conseillé à partir de 10 ans)

22h00 **Compagnie Les Rustines de l'Ange** - Spectacle *Ça va valser*

Samedi 30 juillet

16h00 **La famille Vicenti** - *L'enfant et l'allumeur de rêves* (Spectacle enfant)

17h00 **Cie Avis de passage** - *Un, deux, trois ... Scapin*

18h00 **Carnage Productions** - *Les Tapas*

A partir de 19h00 Repas champêtre

21h00 **Le Colosse Théâtre** - *Batman contre Robespierre* (conseillé à partir de 10 ans)

22h00 **Le Trottoir d'En Face**

Predeignes ouvre à nouveau son festival Ségala'Arts, institution des arts de la rue et des champs, qui fête cette année sa douzième édition, du 28 au 30 juillet 2016. 12 ans de rires, de joies, de pleurs, d'émotions et d'aventures.

Du théâtre et de la musique pour nous faire voyager du Ségala jusqu'à l'autre bout du monde ; voilà ce que propose cette année encore l'Association Le Pilou à découvrir sans modération.

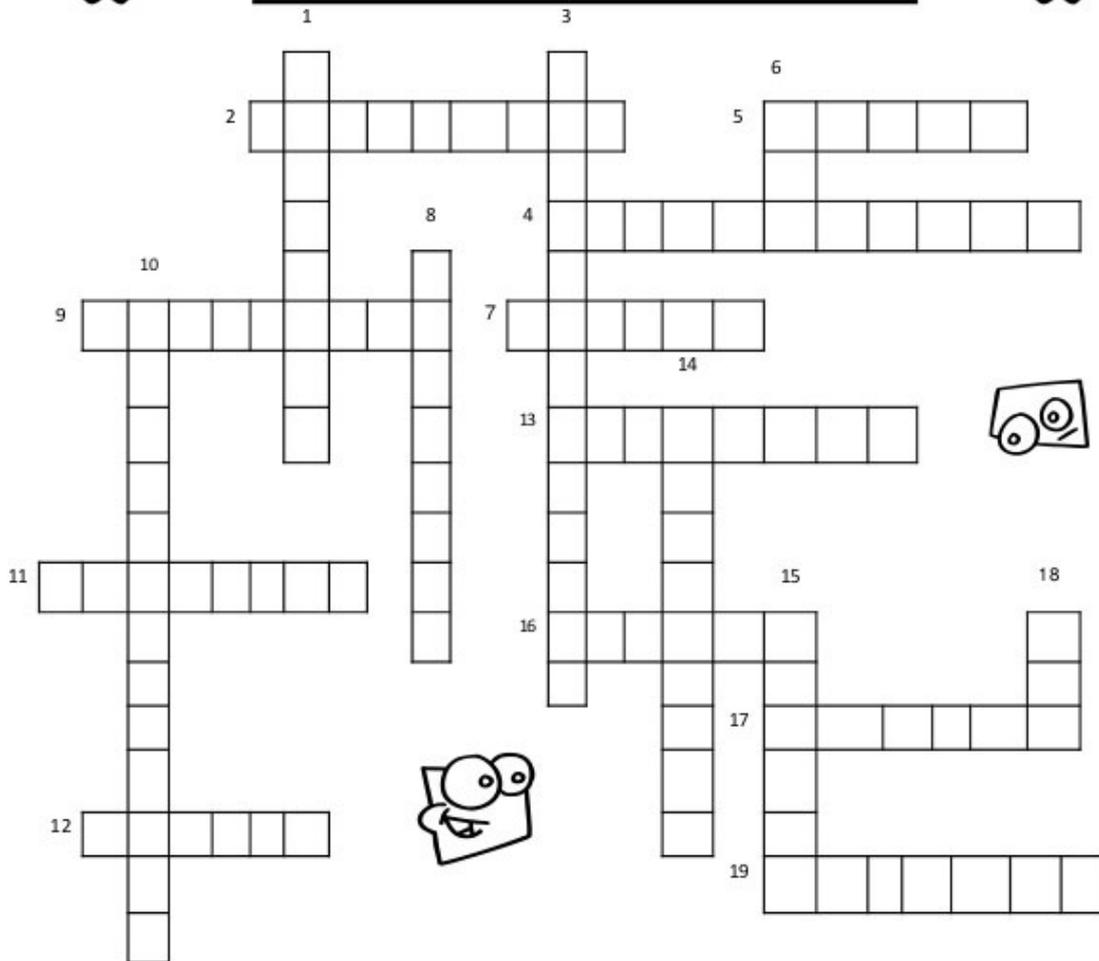
Fidèle à l'esprit pionnier de ses origines, le festival fait cette année encore le pari de

proposer de nombreux spectacles divers et éclectiques qui recréeront à n'en pas douter l'alchimie des années précédentes avec la complicité des habitants.

Des Chiennes Nationale aux Rustines de l'Ange, de Gérard Naque à Avis de Passage ou La famille Vicenti, de Carnage productions, du Grand Colossal Théâtre ou Le Trottoir d'en face, sans oublier la complicité des acteurs du Petit Théâtre de Pain et du Petit Théâtre du Ségala, 10 compagnies viennent fêter le théâtre à Predeignes.



MOTS CROISES!



Trouve le mot correspondant à la description ci-dessous et place-le dans la grille :

- | | |
|--|---|
| <p>1 : Je jette mes ordures dedans.
 2 : Elles brassent le vent.
 3 : Il est durable.
 4 : Grâce à elle nos ampoules s'allument.
 5 : Il y en a dans la forêt.
 6 : Je le respire.
 7 : Il peut brûler.
 8 : Synonyme de flore (au pluriel).
 9 : Donner une seconde vie à ses ordures.
 10 : Il faut le protéger.</p> | <p>11 : Science qui étudie les êtres vivants.
 12 : Synonymes d'ordure.
 13 : Netteté.
 14 : Les voitures en sont à l'origine.
 15 : Race d'animaux.
 16 : Espace vert.
 17 : On en met dans la maison pour faire plus vert.
 18 : On la crée.
 19 : Nous en avons besoin pour produire de l'électricité.</p> |
|--|---|

1. POUBELLE 2. EOLIENNES 3. DEVELOPPEMENT 4. ELECTRICITE
 5. ARBRE 6. AIR 7. SOLEIL 8. VEGETAUX 9. RECYCLAGE 10. ENVIRONNEMENT
 11. BIOLOGIE 12. DECHET 13. PROPETE 14. POLLUTION 15. ESPECE
 16. NATURE 17. PLANTIE 18. VIE 19. ENERGIE

Solutions aux mots croisés :

